

Reymond, Paul

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1918)**

Heft 24

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Directeur d'une des plus grandes entreprises métallurgiques de France, la Compagnie des forges de Châtillon, Commeny et Neuves-Maisons, M. Charpy est familiarisé avec les questions de production industrielle et il connaît ainsi, par expérience, les facteurs qui peuvent la favoriser ou l'entraver. Dans un opuscule, que nous avons signalé ici, sur : *Conditions et essais de réception des métaux*, il a soumis à une critique vigoureuse certaines idées préconçues autant qu'illégitimes qui inspirent souvent les rédacteurs de cahiers des charges et se traduisent par des clauses léonines imposées au producteur de métaux dont elle paralyse l'initiative sans aucun profit pour le consommateur, si ce n'est à son détriment. C'est précisément en vue de démasquer et de réfuter un de ces errements que M. Charpy a exécuté ses recherches sur les traitements mécaniques à chaud des aciers et l'opportunité de fixer un coefficient de corroyage minimum¹.

A ceux qui seraient tentés de méconnaître l'influence de la rédaction plus ou moins heureuse des cahiers des charges sur le développement d'une industrie, nous citerons ces paroles de M. Le Chatelier : « La question des cahiers des charges est un facteur important de la prospérité industrielle d'un pays », et encore : « On a trop souvent perdu de vue cette action incontestable des cahiers des charges ; il est temps d'y penser sérieusement si nous voulons prochainement lutter à armes égales contre nos concurrents étrangers. Que faut-il faire ? Apporter dans la rédaction des cahiers des charges, comme le demande M. Charpy, un peu plus de bon sens, d'esprit scientifique et de sens moral. »

Avant tout, il faut préciser le sens des mots qui désignent les produits de la sidérurgie et ceci n'apparaît pas comme une petite affaire quand on songe à la détestable ambiguïté que la coutume et l'emploi de procédés aujourd'hui désuets, sinon complètement abandonnés, ont introduite dans la terminologie ; cet assainissement de la « nomenclature des produits sidérurgiques » fait l'objet d'un long chapitre du Rapport de M. Charpy qui définit et classe les aciers, les fontes, les fers et les alliages dérivés, avec une clarté dont s'applaudiront tous ceux qui se débattaient au milieu de ce vocabulaire inextricable, aggravé souvent dans notre pays par l'usage de la nomenclature allemande. Les autres chapitres envisagent : « l'unification des cahiers des charges », dont M. Charpy trace le cadre, et les « méthodes usuelles d'essais des métaux » qui sont analysées avec beaucoup de pénétration.

Enfin, voici la conclusion de ce rapport auquel nous souhaitons une ample diffusion, car l'adoption des mesures qu'il préconise contribuerait puissamment à la restauration de nombreuses industries ébranlées par la guerre.

« Les produits de la métallurgie du fer sont bien connus aujourd'hui ; quoique la liste en apparaisse très longue au premier abord, on sait bien qu'ils peuvent se ramener, en fait, à un nombre de types assez réduit ; si cette simplification pouvait être nettement mise en évidence et transportée effectivement dans le domaine de la pratique, il en résulterait pour l'industrie métallurgique des avantages considérables, avantages qui entraîneraient forcément la baisse des prix et qui, par conséquent, intéressent aussi les consommateurs.

» Il semble que pour obtenir un résultat dans ce sens, il faille chercher à réaliser l'unification et la simplification des cahiers des charges. C'est là une tâche délicate et difficile, en raison des intérêts opposés qui entrent en jeu, et on ne peut espérer l'accomplir qu'avec un travail long et continu. Mais il importe surtout de commencer et pour cela de faire

de suite les modifications les plus élémentaires. C'est pour-quoi, dans ce rapport, nous avons proposé : 1° d'adopter, pour les cahiers des charges relatifs aux produits métallurgiques, un cadre uniforme ; 2° d'employer une nomenclature et des notations également uniformes ; 3° d'uniformiser les prescriptions et les méthodes, et pour cela, de renvoyer, toutes les fois que cela est possible, à des documents généraux, en particulier à un résumé des méthodes d'essais ; 4° de développer considérablement le rôle des laboratoires officiels d'essais. Ces simples changements dans les usages, qui paraissent pouvoir être adoptés sans léser aucun intérêt, faciliteront les comparaisons, les rendront habituelles et, complétées par quelques mesures analogues, entraîneront ainsi à réaliser graduellement l'unification effective des conditions imposées et, par suite, des procédés de réalisation. »

D.

NÉCROLOGIE

Paul Reymond, ingénieur

1847-1918.

Né le 26 août 1847, à Lille (France), où son père remplissait des fonctions pastorales jointes à une tâche pédagogique, Paul Reymond, dont la famille fut transférée quelques années plus tard à la Tour-de-Peilz, fit ses premières études au collège de Vevey et les poursuivit à Lausanne au Collège cantonal et à l'Académie.

Attiré par la profession d'ingénieur-mécanicien, il entra à l'Ecole spéciale de Lausanne d'où il sortit premier de la promotion de 1867 avec ses camarades décédés avant lui, Rodolphe Alioth et Théodore Turretini.

Notons, dans sa carrière ultérieure, les trois rudes années où il travailla comme ouvrier à Manchester et les vingt-trois ans qu'il passa, en deux fois, en Toscane en qualité d'ingénieur, puis de sous-directeur dans la « Ferriera di Piombino ». En 1895 il revint à Lausanne, où il avait déjà séjourné de 1883 à 1887 comme ingénieur du Lausanne-Ouchy, pour y remplir, de 1895 à 1918, au service de la Compagnie du Jura-Simplon, puis des Chemins de fer fédéraux, les fonctions qui l'amènèrent au poste d'ingénieur de première classe, chef du bureau du matériel fixe.

Richement pourvu de toutes les aptitudes et connaissances réclamées par la profession de son choix, Paul Reymond y ajoutait le sentiment du devoir, que ses excellents parents avaient su inculquer d'une manière remarquable à leurs trois fils.

D'un caractère réservé, dont la modestie était un des traits dominants, Paul Reymond n'a été bien connu que des siens et de ses amis, auxquels ne manquaient pas les occasions de constater les belles qualités de cœur qui se cachaient sous des apparences de froideur. Nous croyons pouvoir affirmer que tous ceux qui se sont trouvés en relation avec lui, comme supérieurs ou subordonnés, sont unanimes dans le témoignage qu'ils rendent, tant à sa compétence qu'au sérieux moral exemplaire avec lequel il s'acquitta de tous ses devoirs professionnels.

Jusqu'au bout il resta le consciencieux, dévoué et vaillant fonctionnaire, qui jamais ne recule devant les obligations de sa tâche et que sa dernière heure trouve jouissant en plein de la haute estime de ses chefs et du respectueux attachement du personnel placé sous ses ordres.

Paul Reymond a été enlevé à l'affection des siens par les suites d'une attaque de grippe le 12 octobre passé.

¹ Voir Bulletin technique du 2 novembre 1918, page 204.